Grèves et mobilisations se sont multipliées dans l'Éducation Nationale ce mois de mai, et se poursuivent en juin. Il y a bien sûr la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des PEDT (Plan Educatif de Territoire), qui décidément ne passent pas. Deux ans après l'expérimentation, un après la généralisation, beaucoup de mairies suppriment des activités péri-éducatives et imposent aux écoles de nouveaux horaires d'ouverture pour 2015-2016. Après avoir tant argumenté autour de "l'intérêt des enfants" pour convaincre les parents et ignorer la contestation, le discours et les faits sont désormais très clairs : il s'agit d'aller au plus pratique et au moins cher pour les municipalités.

Il y a surtout le manque et la baisse de moyens, dans le premier comme dans le second degré, qui a conduit notamment en Seine-Saint-Denis à poursuivre la grève après la journée nationale du 19 mai. Une situation qui se traduit pour les personnels par la dégradation d'année en année des conditions de travail, le mépris insupportable des hiérarchies, l'élévation constante des effectifs. Le dispositif "Plus de maître que de classe" ne s'applique qu'au compte goutte, la scolarisation des enfants de moins de trois ans reste très faible. Unités Pédagogiques pour les élèves allophones arrivants, postes de RASED, d'AVS, tout manque.
Alors que le discours officiel martèle que "L'exigence de justice est au cœur de la refondation de l'éducation prioritaire", la réforme des "REP +" en Seine Saint-Denis s'est traduite par une nouvelle baisse des DHG (dotation Horaire globale), même dans les collèges entrant en REP+, entraînant de fait la suppression de nombreux dispositifs mis en place dans les établissements.
La pondération dans les REP+ quant à elle ne s'est traduite par aucune création de postes, ce qui signifie que le travail d'équipe, la multiplication des réunions et conseils, la prise en compte de la lourdeur du travail se traduisent par encore plus d'heures supplémentaires.
L'AG des personnels en grève le 22 mai revendique ainsi la création de 1700 postes pour la Seine-Saint-Denis.

La situation dans ce département n'est pas unique en France, on la retrouve dans toutes les académies, et dans bon nombre d'établissements. La mobilisation y rejoint le mouvement pour l'abrogation de la réforme du collège, qui est en cohérence avec l'ensemble des autres éléments de la politique éducative de "refondation". Quoi qu'en dise le ministère, la grève du 19 mai a été majoritaire dans les collèges, ce qui a conduit l'intersyndicale nationale à annoncer une nouvelle grève nationale le 11 juin.
La droite cherche à récupérer le mouvement et à le dénaturer. Mais les personnels n'ont pas oublié le bilan du quinquennat Sarkozy : 60 000 postes supprimés, semaine 4 jours, réforme Chatel du lycée, LPC et fichage des élèves (qui peut fournir à une municipalité FN un outil pour ses statistiques)…
La "gauche" gouvernementale et ses soutiens répondent à ce mouvement par le mépris et la provocation, avec la publication immédiate du décret, affirmant y voir un mouvement réactionnaire de défense de "l'élitisme dynastique", pour reprendre le mot de la ministre.
Mais au delà de l'inquiétude pour le métier, ce qui émerge dans ce mouvement, c'est surtout la revendication d'une autre réforme du collège, d'une nécessaire rupture avec la politique d'austérité, l'ambition d'une école et d'une société plus justes. Cela suppose la rupture de toute discussion ou négociation sur la mise en œuvre des réformes gouvernementales.

C'est sur ce terrain qu'il nous faut placer le débat sans le limiter au seul aspect des moyens en postes, qui reste essentiel, en le situant dans la perspective d'une école émancipatrice, refusant le tri social et la hiérarchie entre les savoirs, égalitaire et laïque.

Raymond Jousmet, 30 mai 2015